

Deuxième conférence

Introduction à la lecture du « Décret sur le ministère et la vie des prêtres » Du Concile Vatican II.

Introduction :

Mardi dernier, nous avons fait un long survol sur pratiquement trois siècles d'histoire, depuis la *réforme protestante* jusqu'aux deux guerres mondiales. Les grandes figures d'évêques et de prêtres ont révélées la mise en œuvre heureuse du décret sur les prêtres du Concile de Trente. A travers les tourmentes de l'histoire, l'Église est demeurée ferme et inventive. Tertulien disait : « Le sang des martyrs est semence de chrétiens ». Les nombreux martyrs de la Révolution Française ont été semences pour la moisson de l'Église qui, en 1801, repart avec de petits moyens (très peu de prêtres vieillissés) et va retrouver, en quelques années, une vitalité inégalée. Je n'ai pas suffisamment insisté sur le jaillissement « colossal » de nombreuses congrégations religieuses au XIX^e siècle. Congrégations nombreuses qui certes agiront sur le territoire français, mais aussi, et parfois davantage, outre-mer. C'est la grande aventure des missions qui seront, elles aussi, fécondées par le sang des martyrs. (En Poitou : saint Jean-Charles Cornay (1809-1837), originaire du Loudunais et saint Théophile Vénard (1839-1861), né à Saint-Loup-sur-Thouet, en Deux-Sèvres, tous deux martyrisés au Tonkin). Nous nous sommes quittés à ce moment précis où la persécution contre l'Église a repris vigueur. Les expulsions des congréganistes, la loi de séparation de l'Église et de l'état et ses conséquences, la confiscation des biens de l'Église, les inventaires et autres vexations... tout cela laisse dans les esprits et les cœurs des relents d'amertumes et des ressentiments.

Les grandes Guerres (1914-1918) et (1939-1945) :

Cette France laïque va être bouleversée par deux conflits mondiaux, distants de vingt ans, sans précédents. Le bilan humain est impressionnant ! Le conflit de 1914-1918 fait 8 700 000 morts, dont 1 390 000 du côté français et 1 950 000 du côté Allemand !

La seconde guerre mondiale est encore plus cruelle : environ 40 millions de morts dont environ 12 millions de déportés en Allemagne ! 500 000 français et 6 millions d'Allemands perdent la vie. (L'URSS, 20 millions et 2 millions au Japon !)

Ces drames suscitent heureusement des réponses adéquates des hommes d'Église !

a) La Grande Guerre

La guerre de 14-18 permet à l'Église de France, dans la personne de ses prêtres et de ses religieux, d'exprimer sa solidarité nationale. La plupart des religieux expulsés reviennent, malgré tout, sur le territoire national pour combattre aux côtés de leurs concitoyens. Le clergé séculier n'est pas en reste ! « *Les Curés sacs au dos* » seront glorifiés à l'Assemblée Nationale après l'armistice ! La « *chambre bleu-horizon* », élue après la guerre, dit à voix haute qu'il n'est pas question d'expulser des camarades qui ont combattus avec eux ! Le catholicisme français sort grandi de ce conflit meurtrier ! La période de vingt années qui suit va laisser dans les esprits une impression de paix, de prospérité spirituelle et cléricale. L'expérience de promis-

cuité, des « *prêtres combattants* » avec leurs compagnons d'armes laïcs, ou des prêtres prisonniers de guerre avec leurs codétenus, réduit le fossé qui séparait les prêtres du laïcat !

Beaucoup d'hommes, pourtant éloignés de l'Église, garderont un souvenir positif des prêtres qui se sont battus avec eux. De solides amitiés, nées sous les feux ennemis, subsisteront au-delà du temps et de l'espace pour beaucoup !

Un exemple parmi d'autres le Père Daniel Brottier (1876-1936)

Quand la guerre éclate le 3 août 1914. S'il y a des prêtres et des religieux soldats, sous-officiers ou officiers mobilisés ou engagés dans l'armée, il n'y a pas d'aumôniers dans les régiments. Daniel, réformé du service pour raison de santé, obtient du ministère de la Guerre la création d'un corps d'aumôniers militaires pour partager la vie des soldats au front. Lui-même en casque et soutane va faire toute la guerre dans l'infanterie, assidûment présent aux premières lignes et lors des attaques, maintenant le moral, portant les sacrements aux mourants, soignant les blessés sous le feu et même entre les lignes ; les combattants tombent autour de lui, qui reste toujours indemne, sa croix à la main, dans les pires moments. Il a un ascendant extraordinaire même sur les Etats Majors. À la fin de la guerre, il est devenu quasiment légendaire. Lui, le civil non combattant, il aura reçu six citations sur la croix de guerre dont trois à l'ordre de l'armée, et la légion d'honneur, chose à peine croyable à une époque où les décorations n'étaient pas vraiment bradées.

Daniel voulu, après l'épreuve terrible de la guerre, maintenir l'amitié et la fraternité vécues dans les tranchées entre les combattants ; il est à l'origine de l'UNC, Union Nationale des Combattants, la plus grande Association française, apolitique et non confessionnelle, et qui existe toujours.

L'avènement du scoutisme va permettre aussi à la jeunesse chrétienne de s'unifier en amont et de découvrir les bienfaits de la vie en communauté et en service. C'est la grande période où l'Action Catholique spécialisée naissante, encouragée par la Pape XI et devient un incomparable instrument missionnaire.

b) La seconde guerre mondiale

Quand le second conflit mondial arrive, c'est une Église plus forte qui aura à inventer d'autres trésors de solidarité humaine et de soutien spirituel. Certes, les débuts de l'occupation correspondent à des difficultés pour la hiérarchie de discerner la légitimité du pouvoir en place, certaines prises de positions de la hiérarchie de l'époque seront orchestrées négativement lors des vellétés d'épuration qui ont suivi la libération ! Heureusement, des figures prophétiques parmi les prêtres et les religieux (religieuses) vont se révéler par divers engagements qui pour beaucoup frisent l'héroïsme. Beaucoup s'engagent dans la résistance, d'autres dans la couverture des clandestins juifs et des gitans et autres minorités persécutés (Le père Jean Fleury, s.j., ancien professeur à Saint-Joseph de Poitiers (les feuillants) déclaré Juste par l'État d'Israël, il sauva, avec son réseau de résistants, 400 juifs pendant la seconde guerre mondiale. A Poitiers son action au « camp d'internement administratif de la Route de Limoges »).

Père Jean Fleury (s.j.)

Dans le cadre de ses fonctions sacerdotales à Poitiers, il se rendait tous les jours dans un camp de détention pour Tziganes adjacent au camp de la Route de Limoges, où étaient internés également des Juifs. Il y rencontrait son ami le jeune rabbin **Elie Bloch**, qui n'avait pas le droit de pénétrer dans le camp. Le prêtre communiquait au rabbin des nouvelles du camp. En février 1943, le rabbin fut arrêté et déporté à Auschwitz. Désormais le prêtre assumait seul la liaison entre les Juifs du camp et le reste du monde. Il réussit à faire libérer des enfants et leur trouva des familles d'accueil. Il put aussi **faire passer les enfants en zone sud**, après leur avoir fourni des faux papiers et des autorisations de voyage.

D'autres, contraints à la détention dans les camps de prisonniers ou dans les camps de concentration vivent une solidarité héroïque (Père Maximilien Kolbe, Édith Stein, Thérèse-Bénédictine de la Croix). D'autres se révèlent au quotidien dans les hôpitaux et les prisons et enfin, le STO devient pour certains, laïcs des mouvements et séminaristes¹, par exemple, une occasion de témoigner dans le partage avec ces situations extrêmes (Marcel Callo [1921-1945]).

Repères biographiques de Marcel Callo

6 décembre 1921 : naissance à Rennes.

1929 : engagement dans la Croisade Eucharistique (qui deviendra le Mouvement Eucharistique des jeunes) puis dans le scoutisme, pour finir par la J.O.C.

1933 : apprentissage en typographie.

13 août 1942 : il déclare son amour à Marguerite.

8 mars 1943 : bombardement ; décès de sa petite sœur Madeleine ; convocation pour le Service du travail obligatoire (S.T.O.).

19 mars 1943 : départ en train pour le camp de travail de Zella Mehlis.

19 avril 1944 : arrestation avec ses camarades pour activités « trop catholiques ».

25 septembre 1944 : condamnation à la déportation.

23 octobre 1944 : arrivée au camp de Güssen II (Mauthausen).

19 mars 1945 : mort d'épuisement au camp de Mauthausen.

4 octobre 1987 : béatifié à Rome par Jean-Paul II.

France Pays de Mission

Partout œuvrent des hommes et des femmes d'Église. Ceux qui reviendront marqués de tant d'expériences de proximité avec les hommes ne voudront plus voir leur ministère autrement que plongé dans cette pâte humaine. C'est alors que commence l'aventure des prêtres ouvriers !! En 1941, avait eu lieu, fondation du séminaire de la Mission de France, sous l'impulsion du Cardinal Suhard, Archevêque de Paris. La fondation de la Mission de France, de la Mission de Paris, l'ouvrage de Godin et Daniel, *La France, pays de mission ?* La lettre pastorale du cardinal Suhard², *Essor ou déclin de l'Église* (1947), toutes ces initiatives et écrits mettent l'accent sur un *renouvellement de la pastorale face aux milieux déchristianisés et particulièrement au monde ouvrier*. L'impossibilité pour les prêtres d'entrer en contact avec les travailleurs sur leurs lieux de vie pousse quelques prêtres au début de 1944 à devenir ouvriers en usine. Ce sont des membres de la mission de Paris et de la Mission de France, des religieux de divers ordres, puis des prêtres séculiers. Malgré le petit nombre – une centaine en 1954 –, cette expérience que le roman de Gilbert Cesbron, *Les saints vont en enfer* (1952), fait connaître dans le grand public, a un grand retentissement. Elle marque un changement de style de vie du prêtre que l'on croyait définitivement fixé par le Concile de Trente et l'École française. Un nouveau visage du Prêtre vient de se révéler et persistera de façon durable dans les esprits. Être pasteur c'est aussi partager la vie et les préoccupations des brebis. Être « *au cœur du monde parce qu'au cœur de Dieu* ». Évangéliser au cœur des hommes en partageant toute leur vie. Ces prêtres *ne portent plus la soutane*, vivent en appartement, ont des actions communes avec des non-chrétiens

¹ L'abbé Louis Marsteau [ancien Curé de St Liguair] et l'abbé Jean Gervais [ancien Curé de St Florent] furent de ceux-là.

² Monseigneur Emmanuel SUHARD (1874-1949), Cardinal en 1935, Archevêque de Paris de 1940 à 1949)

et des communistes...

Ce sera aussi le point de départ de nombreuses controverses, non seulement du côté des chrétiens traditionnels mais également du côté des militants de l'A.C.O. dont certains ne comprennent pas cet apostolat direct du prêtre qui semble prendre la place des laïcs.

TENSIONS ET CRISES

Les dernières années du pontificat de Pie XII connaissent une série de tensions et de crises qui s'enchevêtrent. Ce sont les fruits d'un certain nombre d'incompréhensions et de peurs, mais aussi le signe que dans plusieurs domaines on arrive à des limites et à des difficultés inévitables.

Théologie

En août 1950, Pie XII publie l'encyclique *Humani Generis* « sur certaines opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique ». Le pape met en cause ce qu'on a appelé parfois « la nouvelle théologie », une réflexion théologique adaptée à l'homme contemporain, qui prend largement en compte l'histoire. Le pape demande d'en revenir à l'orthodoxie thomiste dans les domaines philosophiques et théologiques. En matière de relations entre chrétiens, l'encyclique s'inquiète d'un irénisme imprudent qui ferait sacrifier la doctrine à l'unité. Aucune personne n'est nommée, aucun catalogue d'erreurs n'est dressé, mais on découvre en filigrane les théologies et les théologiens condamnés : -l'incompatibilité du polygénisme (plusieurs êtres humains à l'origine de l'humanité) avec le dogme de la création et du péché originel vise Teilhard de Chardin. Les débats concernant nature et surnature, histoire et dogme visent des théologiens jésuites qui font les frais de l'encyclique : les Pères de Lubac, Ganne, Bouillard doivent cesser leur enseignement et renoncer à publier. En 1954, en liaison avec l'affaire des prêtres-ouvriers, des théologiens dominicains sont interdits d'enseignement : Congar, Chenu.

La définition du dogme de l'Assomption, le 1^{er} novembre 1950, a réjoui la grande majorité des catholiques, mais a fait naître un malaise dans les milieux œcuméniques, chez les protestants et les orthodoxes.

L'affaire des prêtres-ouvriers

En France, le souci de l'évangélisation des plus pauvres ne peut faire abstraction de l'appartenance d'une grande partie du monde ouvrier à la mouvance communiste, syndicat et parti. Des catholiques pensent que par solidarité ils peuvent s'engager au côté du parti communiste et constituent une Union des chrétiens progressistes. Les prêtres-ouvriers sont entrés à la C.G.T. Dans un ouvrage de 1951, *Les Événements et la Foi*, le P. Montuclard estime qu'une transformation de la société doit précéder l'évangélisation. Le Saint-Office interdit la collaboration avec les communistes. Bientôt à Rome, on s'inquiète du style de vie et des engagements des prêtres-ouvriers. Le pape estime que le prêtre-ouvrier n'est plus l'homme du spirituel et qu'il met en cause la spécificité de l'action des laïcs. Le prêtre-ouvrier se laïcise et Pie XII veut sauvegarder l'intégrité sacerdotale. Il souhaite un clergé missionnaire mais non une nouvelle forme de sacerdoce. Malgré les efforts des cardinaux français, le 1^{er} mars 1954, les prêtres-ouvriers doivent renoncer à un travail à temps plein en usine. Sur la centaine de prêtres-ouvriers, envi-

ron la moitié se soumettent, tandis que les autres continuent, se sentant liés à la classe ouvrière dont l'Église semble se désintéresser. L'affaire a de profondes répercussions. La réorganisation du séminaire de la Mission de France et la création de la Mission ouvrière, coordination de la pastorale ouvrière (prêtres et Action catholique) veulent signifier que l'Église de France n'abandonne pas ses perspectives premières.

Quelques autres crises

Des tensions se manifestent en France entre les divers mouvements d'Action catholique spécialisés de jeunes, que regroupait l'A.C.J.F. (Association Catholique de la jeunesse française). La J.A.C. et la J.E.C. donnent une grande place à l'effort d'humanisation et d'éducation en pensant que leurs mouvements peuvent lui imprimer une marque propre. La J.O.C. insiste plutôt sur l'évangélisation et estime qu'il faut accepter les institutions du mouvement ouvrier, qui sont nées en dehors des préoccupations chrétiennes. La J.O.C. craint la collaboration de classes qu'accepteraient J.A.C. et J.E.C., plus sensibles aux phénomènes globaux de civilisation. L'A.C.J.F. disparaît en 1956.

En septembre 1957, c'est l'affaire du catéchisme, la première du genre. Rome demande le départ de trois responsables du Centre national de l'enseignement religieux de Paris, dont Joseph Colomb. Des milieux intégristes ont dénoncé à Rome le catéchisme progressif que certains appellent « progressiste ». On reproche à la méthode de Colomb de ne pas enseigner aux enfants dès le départ tous les dogmes chrétiens : péché originel, Trinité... On l'accuse encore de naturaliser les vérités surnaturelles en faisant trop appel à l'expérience humaine et religieuse des enfants.

Au terme d'un pontificat très riche en initiatives, un certain nombre de blocages sont apparus. Un nouveau pontificat et l'annonce du Concile vont permettre à ces efforts de l'après-guerre de porter tous leurs fruits.

Le Concile Vatican II

Le 25 janvier 1959, clôture de la Semaine de l'Unité des Chrétiens, à l'issue de la messe qu'il préside à la Basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs, Jean XXIII annonce aux fidèles trois décisions : la convocation d'un Synode pour le diocèse de Rome, celle d'un Concile général et la réforme du Droit canonique. Cette annonce surprend alors tout le monde. Si le dernier synode de la ville de Rome remontait à *la nuit des temps*, il ne constituait en aucun cas un événement d'envergure, la révision du code de droit canonique ne risquait guère de passionner l'opinion publique. En revanche, la convocation d'un *Concile Général*, déclencha un effet de surprise générale ! Personne ne s'attendait à une telle convocation, surtout de la part d'un homme déjà âgé³. Ce dernier élément, paradoxalement, sera un facteur d'accélération. Le 17 mai 1959, une commission *ante préparatoire* est formée. Dès le 18 juin 1959, le pape fait procéder à une vaste consultation de tous les évêques et supérieurs majeurs du monde. Sans tarder, dans le courant de l'été suivant, le Pape, par le Motu proprio « *Superno Dei nutu* » du 5 juillet 1960, institue douze « *Commissions* » chargées de rédiger les schémas à partir desquels les Pères auront à travailler. L'œuvre de ces commissions

³ Angelo Giuseppe RONCALI (1881-1963) vient d'être élu au souverain pontificat, trois mois auparavant, à l'âge de 77 ans. Les conclavistes ont justifié ce choix en considérant Jean XXIII serait *un Pape de transition* après un long pontificat.

préparatoires est colossale ! Ils n'établissent pas moins de soixante douze schémas totalisant deux mille pages ! Trois « secrétariats » sont créés par le Pape : Communications sociales, Administration et l'Unité des Chrétiens. Ce dernier, sous l'impulsion de son président, le Cardinal Béa, jouera un rôle considérable durant tout le Concile. En effet, la plupart des textes travaillés par d'autres commissions lui seront soumis à seule fin de ne pas tomber dans la polémique et de proposer aux Pères des documents qui ne heurtent pas *les frères séparés*. De la convocation du Concile, annoncée justement lors de la clôture de la semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens, jusqu'à son ouverture, Jean XXIII fait de l'œcuménisme une des priorités de ce Concile. Il évoquait, à l'appui, sa propre expérience de Nonce apostolique en Turquie, où le scandale de la séparation entre chrétiens lui était apparu avec une grande acuité.

Le 11 octobre 1962, Fête de la Maternité de la Vierge Marie, en la Basilique Saint-Pierre en Vatican, a lieu l'ouverture solennelle du Concile Vatican II. Le lendemain, le travail proprement dit commence.

Les travaux conciliaires :

Les travaux du Concile durent trois ans et deux mois, du 11 Octobre 1962 au 8 Décembre 1965. Quatre Sessions plénières à chaque automne des années 1962, 1963, 1964 et 1965. Mais, évidemment, beaucoup de travail réalisé également pendant les inter-sessions, grâce à la Commission de coordination et à la volonté ferme de Jean XXIII (1881-1963) et de Paul VI (1897-1978) (le cardinal J.B. Montini, élu en Juin 1963) de ne pas laisser le concile s'enliser.

Les membres du Concile Vatican II :

Car cela va être une grande première : l'universalité de l'Église catholique est parfaitement manifestée à Vatican II !

A Trente, il y avait deux cents pères conciliaires d'Europe occidentale,

A Vatican I, en 1870, il y avait sept cents Pères, tous de race blanche, à majorité européenne.

A Vatican II, il y aura **trois mille Pères** convoqués. **Quatre-vingt-treize nationalités** provenant de **cent trente-six pays**. Une énorme assemblée, massivement mondiale. **L'Europe occidentale** ne représente plus que **33 % des Pères**, face à **13 % pour les États-Unis et le Canada**, **22 % pour l'Amérique latine**, **10 % pour l'Asie**, **10 % pour l'Afrique noire**, **3,50 % pour le monde arabe** et **2,50 % pour l'Océanie**. Par contre, le **monde communiste** qui aurait dû envoyer **cent cinquante évêques**, était mal représenté, beaucoup d'entre eux **n'ayant pu obtenir leur visa (vingt polonais présents sur soixante-cinq, deux hongrois sur seize ... aucun de Chine, aucun du Vietnam nord)**.

Il faut ajouter : Les théologiens « conseillers des évêques ».

De nombreux représentants des autres confessions chrétiennes.

Des « observateurs laïcs », hommes et des femmes.

Les Actes :

En fait, la production est énorme : un livre de **sept cents pages, normalement imprimées**, sans notes explicatives.

Plus précisément :

- **Quatre "Constitutions"**, c'est-à-dire les textes les plus fondamentaux et doctrinaux :

- 1) Constitution dogmatique sur l'Église : "**Lumen Gentium**".
- 2) Constitution sur la liturgie : "**Sacrosanctum Concilium**".
- 3) Constitution dogmatique sur la Révélation divine : "**Dei Verbum**".
- 4) Constitution pastorale : "**L'Église dans le monde de ce temps**" : "**Gaudium et spes**",

- **Neuf "Décrets"**, sur des sujets bien déterminés :

- 1) Décret sur l'Œcuménisme : "**Unitatis redintegratio**".
- 2) Décret sur les Églises orientales catholiques : "**Orientalium Ecclesiarum**".
- 3) Décret sur les moyens de communication sociale : "**Inter mirifica**",
- 4) Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église : "**Christus Dominus**".
- 5) Décret sur la formation des prêtres : "**Optatam totius**".
- 6) Décret sur le ministère et la vie des prêtres : "**Presbyterorum Ordinis**".
- 7) Décret sur l'adaptation et le renouveau de la vie religieuse : "**Perfectae caritatis**".
- 8) Décret sur l'apostolat des laïcs : "**Apostolicam actuositatem**".
- 9) Décret sur l'activité missionnaire de l'Église : "**Ad Gentes**".

- **Trois "Déclarations"** souvent plus générales :

- 1) Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes : "**Nostra Aetate**".
- 2) Déclaration sur la liberté religieuse : "**Dignitatis humanae**".
- 3) Déclaration sur l'éducation chrétienne : "**Gravissimum educationis**".

Ces seize textes amendés, votés, promulgués et publiés sont bien loin des soixante-douze schémas des Commissions préparatoires.